



Affiché le 05/02/2025

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET** : Motion pour saisir le ministre chargé des transports pour les sujets de la ligne Nice-Breil et des dispositions réglementaires des arrêts de transport en commun en zones périurbaines et rurales

**Délibération n° 25 01 07**

*L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trente janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi vingt-quatre janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

***Étaient présents*** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingoard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Messieurs Armand Gasiglia, Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

***Absents représentés*** : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Christine Beille-Tourscher par Monsieur Noël Albin, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey.

*Madame Martine Brun a été nommée secrétaire de séance*

**Rapporteur** : Monsieur Pierre DONADEY

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-17 et L5211-5,

**Vu** le Code des transports,

**Vu** la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités,

**Considérant** les compétences de la Communauté de Communes du Pays des Paillons et plus particulièrement son choix de ne pas être autorité organisatrice de la mobilité de son territoire,

**Considérant** que la Région SUD PACA assume le rôle d'autorité organisatrice de la mobilité pour les déplacements sur les Paillons,

**Considérant** qu'il apparait aux représentants locaux du territoire une incompréhension de leurs problématiques, des considérations des spécificités ou encore des réponses à leurs demandes légitimes en faveur du bien vivre dans les Paillons pour nos administrés.

Le Vice-président délégué aux déplacements propose au conseil communautaire de prendre une motion pour saisir le gouvernement et plus particulièrement le Ministre chargé des Transports placé auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Monsieur Philippe TABAROT sur deux enjeux majeurs à considérer pour notre territoire.

Le premier enjeu majeur porte sur des problèmes de zones réglementaires d'arrêt de bus sur les routes du pays des Paillons. En effet, la Région nous oppose son incapacité à prévoir un certain nombre d'arrêts supplémentaires pour des raisons sécuritaires aberrantes.

En effet, s'ils ne sont pas disposés selon des installations relevant d'aménagements urbains classiques, les arrêts ne peuvent être prévus. En conséquence, nos administrés dont de nombreux enfants scolarisés, disposent d'un faible nombre d'arrêts de transport en commun et sont contraints de cheminer sur des bords de route fréquentées très dangereux. Ainsi, le cadre réglementaire pour des raisons de sécurité de prises en charge, résulte en fait à une mise en danger encore plus grande de nos habitants.

Dans la même logique, alors que la Région prône l'utilisation des transports en commun, nous réclamons que soit éclaircie la problématique des arrêts oubliés sur notre territoire du pays des Paillons. Plusieurs situations illustrent notre incompréhension telles que la ligne de bus entre Châteauneuf-Villevieille et la gare multimodale de Contes ou encore la desserte par les lignes de bus régionales de la gare multimodale de Cantaron. En effet, ces lignes contrastent une situation où la Région se bute à ne pas permettre des arrêts sur nos routes des Paillons, mais où pourtant ces mêmes bus régionaux s'arrêtent à des arrêts de transport en commun métropolitains, pourtant réputés non conformes aux exigences régionales. Une situation et une argumentation peu compréhensibles opposées à nos maintes demandes communales et intercommunales.

Nous souhaitons qu'il soit considéré la réalité des routes de montagne, nombreuses dans les Alpes-Maritimes, ainsi que la réalité de l'habitat, pour proposer l'autorisation d'arrêts plus nombreux et appropriés en faveur d'une population déjà isolée.

S'agissant du deuxième enjeu, nous souhaitons saisir monsieur le Ministre pour recueillir son soutien à notre demande auprès de la Région afin de prévoir, avant le terme des travaux de modernisation engagés sur la ligne Nice-Breil-sur-Roya, la réalisation des équipements permettant un retournement des trains à la gare de L'Escarène. Cette disposition technique viserait à permettre à nos habitants de bénéficier d'une augmentation de la fréquence ferroviaire sur ce trajet périurbain à fort enjeux de désengorgement automobile, mais aussi par anticipation, à ne pas pâtir d'une potentielle interruption de ligne dans le cas de difficultés exceptionnelles (éboulement, affaissement, etc.) sur la seconde partie de ligne dans la Bevera/Roya.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,  
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** les termes de la motion pour saisir le Ministre chargé des Transports sur les deux enjeux majeurs à considérer pour notre territoire.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente motion.

*Nombre de conseillers en exercice : 28*

*Nombre de présents : 24*

*Nombre de votants : 28*

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstention : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE**  
**M. BRUN**



**LE PRÉSIDENT**  
**C. PIAZZA**

